



Piscine Kinsmen Sherbrook

381, rue Sherbrook

Du 4 janvier au 16 mars 2026

Exigences liées à la taille : 112 cm/44 po à l'épaule

Fermetures de l'installation :

Jour de Louis Riel – Le lundi 16 février

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baignade publique	De 9 h à 14 h	De 14 h à 17 h	De 16 h à 20 h	De 14 h à 17 h	Espace limité De 9 h à midi De 14 h à 20 h	—	—
Droits d'entrée réduits	Entrée à un ou deux dollars De 14 h à 16 h	—	Entrée à un ou deux dollars Espace limité De 9 h à midi De 14 h à 16 h	—	—	Baignade gratuite De 14 h à 17 h	Baignade gratuite De 15 h à 17 h Entrée à un ou deux dollars De 17 h à 19 h
Nage en longueur	—	De 6 h 45 à 9 h 15 De 11 h 30 à 14 h	De 6 h 45 à 9 h De midi à 14 h	De 6 h 45 à 9 h 15 De 11 h 30 à 14 h	De 6 h 45 à 9 h De midi à 14 h	De 6 h 45 à 9 h 15 De 11 h 30 à 14 h	—
Groupes spéciaux	Réservé aux femmes De 16 h 30 à 19 h	—	—	—	—	—	—
Centre de conditionnement physique*	De 9 h à 16 h	De 6 h 45 à 20 h	De 6 h 45 à 20 h	De 6 h 45 à 20 h	De 6 h 45 à 20 h	De 6 h 45 à 17 h	De midi à 19 h
Aquagym, cours libre Du 5 janvier au 13 mars	—	Aquagym adaptée à l'arthrite De 9 h 15 à 10 h Aqualéger De 10 h à 10 h 45 Aquagym adaptée à l'arthrite et à la fibromyalgie De 10 h 45 à 11 h 30	—	Aqualéger De 10 h à 10 h 45 Aquagym adaptée à l'arthrite et à la fibromyalgie De 10 h 45 à 11 h 30	Aquagym mixte De 17 h 30 à 18 h 30	Aquagym adaptée à l'arthrite De 9 h 15 à 10 h Aqualéger De 10 h à 10 h 45 Aquagym adaptée à l'arthrite et à la fibromyalgie De 10 h 45 à 11 h 30	—
Inscription en personne	De 9 h à 16 h	De 6 h 45 à 20 h	De 6 h 45 à 20 h	De 6 h 45 à 20 h	De 6 h 45 à 20 h	De 6 h 45 à 17 h	De midi à 19 h

Pour des renseignements sur l'inscription, visitez winnipeg.ca/francais/cms/recreation/leisure/registration.stm.

Les heures peuvent changer. Appelez le 311 ou visitez winnipeg.ca/piscines pour obtenir des renseignements à jour sur les horaires.

* Le centre de conditionnement physique peut seulement être utilisé par les personnes de 16 ans ou plus ou les jeunes de 12 à 15 ans qui sont supervisés par une personne adulte. Les jeunes de moins de 13 ans qui utilisent la zone de marche/course doivent être supervisés par une personne adulte.

Dernière mise à jour : Le lundi 29 décembre 2025